

Le document unique Evaluation des Risques Professionnels

Objectif

Etre capable d'identifier, de répertorier, d'analyser et des classer les risques de l'entreprise.
Etre capable de construire la prévention pour lutter contre l'accident de travail et les maladies professionnelles.

Programme de formation

Journée 1 : visite de l'entreprise avec le responsable pour étude préalable / identification et inventaire des risques :

- ✓ Photos des postes de travail ou prise de notes
- ✓ Circulation dans l'entreprise
- ✓ Equipements utilisés (individuel et collectifs)
- ✓ Machines utilisées
- ✓ Nécessaire de premiers soins
- ✓ Entreprise intervenante

Journée 2 : formation

- ✓ Information sur la rédaction du document unique
- ✓ Analyse et classification des risques répertoriés
- ✓ Proposition des actions de prévention
- ✓ Information basique sur les actions de prévention
- ✓ Assistance à la rédaction du document unique
- ✓ Quelles sont les formations nécessaires à une mise en œuvre efficace

Actualisation :

- ✓ Vérification de la mise en œuvre des actions de prévention
- ✓ Efficacité des actions préconisées
- ✓ Actualisation du document unique

Public

Salarié, chef d'entreprise, membre CHSCT

Pré requis

Aucun

Effectif

Un effectif de 6 à 12 stagiaires

Intervenant

Moniteur SST, animateur prévention, diplômé HSE

Durée

1 jour dans l'entreprise pour étude + 1 jour de formation/ restitution, soit 14 heures (variable en fonction de l'entreprise).

Actualisation

Actualisation du document chaque année. Actualisation du document à chaque changement au sein de l'entreprise.

